



RÉUNION ORDINAIRE du Conseil du Village de Brome, tenue en personne le lundi 9 janvier 2023 à 19 h 00, à laquelle étaient présents les conseillers Pat Panasuk, Lisa Bélanger, Larry Royea, Wesley Patch, Michael Allnutt et Christopher Whitehead. Tous les membres dudit conseil formant un quorum sous la présidence du maire William Miller conformément aux dispositions du Code municipal.

Le directrice générale et greffière-trésorière Gail Côté était présente.

Les citoyens ont la possibilité d'assister à la réunion et de poser des questions.

#### ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour.
  2. Approbation et adoption des procès-verbaux de la réunion ordinaire du 5 décembre, du budget du 19 décembre et de la réunion extraordinaire
  3. Questions découlant du dernier procès-verbal
  4. Rapport de l'inspecteur municipal et des routes :
    - 4.1 Sur les permis
    - 4.2 Sur les conditions des routes
  5. Première période de questions
  6. Rapports des élus
  7. Administration générale
- Correspondance :
- 7.1 Demande aide financière – Coopérative de soutien à domicile du Pays des Vergers
  - 7.2 Courriel concernant la vitesse sur Chemin Mullarkey
- Administration
- 7.3 PPA-CE – Reddition de comptes au 31 décembre 2022
  - 7.4 Résolution – Fonds FRR-4 Axe Coopération intermunicipale-optimisation des services en géomatique/gestion
  - 7.5 Site de collecte de feuilles mortes et d'arbres de Noël 2023
  - 7.6 Renouvellement – Transport Adapté Pour Nous Inc 2023
8. Administration financière
    - 8.1 Comptes à payer
  9. Questions diverses
  10. Deuxième période de questions
  11. Ajournement de la réunion

\*\*\*\*\*

La réunion est ouverte à 19 h 00

1  
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR  
Résolution 2023-163

PROPOSÉ par le conseiller Christopher Whitehead, appuyé par le conseiller Larry Royea

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et soit approuvé.

ADOPTÉ

2  
APPROBATION ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE, DU  
BUDGET DU 19 DÉCEMBRE ET DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2022  
Résolution 2023-164

PROPOSÉ par le conseiller Christopher Whitehead, appuyé par le conseiller Wesley Patch

ET RÉSOLU QUE les procès-verbaux de la réunion ordinaire du 5 décembre, du budget du 19 décembre et de la réunion extraordinaire du 19 décembre 2022 sont approuvés par les présentes.

ADOPTÉ

---

3  
QUESTIONS DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

---

4  
RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL ET DES ROUTES

4.1 Sur les permis délivrés

4.2 Conditions sur des routes

---

5  
PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

—  
—

---

6  
RAPPORT DES ÉLUS

—  
—

---

7  
ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CORRESPONDANCE

7.1  
PARTICIPATION FINANCIÈRE – COOPÉRATIVE DE SOUTIEN À DOMICILE DU PAYS DES VERGERS

La CSDPV demande notre contribution financière pour maintenir les services aux citoyens qui souhaitent demeurer à la maison le plus longtemps possible.

---

7.2  
VITESSE SUR CHEMIN MULLARKEY

On a reçu un courriel concernant la vitesse sur chemin Mullarkey

---

ADMINISTRATION

7.3

PPA-CE – REDDITION DE COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2022  
Résolution 2023-165

PROPOSÉ par le conseiller Wesley Patch, appuyé par la conseillère Lisa Belanger

- Dossier : 00032307-1
- Sous-volet : Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)

ATTENDU QUE Village de Brome a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2022** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Wesley Patch, appuyée par Lisa Belanger, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Village de Brome approuve les dépenses d'un montant de 110 868,56\$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉ

---

7.4

RÉSOLUTION – FONDS FRR-4 AXE COOPÉRATION INTERMUNICIPALE-OPTIMISATION DES SERVICES  
EN GÉOMATIQUE/GESTION  
Résolution 2023-166

CONSIDÉRANT notamment la génération d'une quantité de plus en plus importante de données et d'informations tant à l'échelle régionale que locale, le peu de centralisation et le manque de méthodologie claire de génération, de gestion, d'organisation et de partage de ces données et informations ainsi que la vulnérabilité de conserver la mémoire des organisations face aux départs d'employés et conserver l'historique des dossiers et projets;

CONSIDÉRANT que la MRC souhaite déployer un système de gestion, de partage, d'acquisition et de diffusion de l'information et des données selon une approche collaborative, dynamique et en temps réel à l'échelle régionale pour le bénéfice de l'ensemble de ses municipalités ;

CONSIDÉRANT la création, en juin 2022, d'un nouveau trio en géomatique et en technologie de l'information au sein de la MRC pour bonifier l'offre en services aux municipalités qui s'est traduit notamment par l'embauche d'une nouvelle ressource en géomatique;

CONSIDÉRANT que, via leur quote-part, les municipalités du territoire de Brome-Missisquoi se sont dotées depuis bon nombre d'années d'une expertise et d'un service régional relié à la géomatique;

CONSIDÉRANT qu'à terme il est souhaité de mettre en place un système de gestion, de partage, d'acquisition et de diffusion de l'information et des données selon une approche collaborative, dynamique et en temps réel à l'échelle régionale (MRC/CLD, municipalités et autres partenaires);

CONSIDÉRANT la nécessité de se doter d'un portrait-diagnostic avant d'aller plus loin dans le déploiement du projet afin de répondre aux besoins et demandes des municipalités locales;

CONSIDÉRANT qu'une fois le portrait-diagnostic réalisé, l'évaluation des besoins et le potentiel de mutualisation et de coopération entre les municipalités connus, il sera possible d'établir les étapes et les moyens de mise en œuvre du système de gestion, de partage, d'acquisition et de diffusion de l'information et des données ;

CONSIDÉRANT l'opportunité de coopération intermunicipale dans ce projet et l'opportunité de financement via du programme volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité (FRR) Axe - Coopération intermunicipale;

CONSIDÉRANT que Village de Brome désire se joindre aux autres municipalités participantes de la MRC au présent projet présenté dans le cadre de l'aide financière et y participer;

CONSIDÉRANT que la MRC Brome-Missisquoi est l'organisme responsable de porter à bien la réalisation du projet;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR Lisa Belanger  
APPUYÉ PAR Christopher Whitehead  
ET RÉSOLU :

De désigner la MRC Brome-Missisquoi comme responsable du projet de portrait-diagnostic afin d'évaluer les opportunités pour la mise en place d'un système de gestion, de partage, d'acquisition et de diffusion de l'information et des données selon une approche collaborative, dynamique et en temps réel à l'échelle régionale;

D'indiquer que le conseil du Village de Brome s'engage à participer et à collaborer audit projet en nature;

D'autoriser la MRC Brome-Missisquoi à déposer une demande d'aide financière pour le projet auprès du ministère des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH) dans le cadre du programme volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité (FRR) Axe - Coopération intermunicipale.

D'autoriser la signature de la demande ou de tout autre document nécessaire dans le cadre du programme volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité (FRR) Axe - Coopération intermunicipal par le préfet de la MRC Brome-Missisquoi et/ou par sa direction générale.

ADOPTÉ

---

7.5

SITE DE COLLECTE DE FEUILLES MORTES ET D'ARBRES DE NOËL – 2023  
Résolution 2023-167

La conseillère Pat Panasuk déclare son intérêt pour le sujet et quitte la réunion.

ATTENDU QUE le PGMR adopté par la MRC Brome-Missisquoi stipule que les municipalités sont responsables de la collecte des feuilles mortes et des arbres de Noël ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Wesley Patch, appuyé par le conseiller Christopher Whitehead

ET RÉSOLU QUE

- Le 72 Valley Road, propriété de Robert Derby et Pat Panasuk, sera le site désigné pour l'élimination des feuilles mortes et des arbres de Noël pour les citoyens du village de Brome. Des frais de 20,00\$ par voyage ou par arbre seront à la charge des citoyens. Cet accord est valable pour l'année 2023.

ADOPTÉ

7.6  
RENOUVELLEMENT – TRANSPORT ADAPTÉ POUR NOUS INC 2023  
Résolution 2023-168

ATTENDU QUE le village de Brome confirme sa participation au transport adapté et le renouvellement de l'entente avec Transport adapté pour nous inc. concernant l'exploitation d'un service de transport adapté pour 2023 ;

ATTENDU QUE des résidents de la municipalité utilisent le service sur une base régulière ;

ATTENDU QUE par le passé, l'entente avec Transport adapté pour nous inc. concernant l'exploitation d'un service de transport adapté était efficace et économique ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Larry Royea, appuyé par le conseiller Wesley Patch

ET RÉSOLU QUE :

- Le village de Brome confirme sa participation à Transport adapté pour nous inc. pour 2023 ;
- Que le village de Brome renouvelle son entente avec Transport adapté pour nous inc. pour 2023 ;
- Que le village de Brome nomme Transport adapté pour nous inc. comme organisme délégué pour la gestion de l'argent et du service de transport adapté ;
- Que le village de Brome accepte d'être représenté par la Ville de Waterloo comme ville mandataire ;
- Que le village de Brome accepte le plan de transport tel que présenté ;
- Que le village de Brome accepte les prévisions budgétaires 2023 telles que présentées ;
- Que le village de Brome accepte que sa part financière soit de 1 014\$ pour 2023 ;
- Que le village de Brome accepte l'échéancier suivant pour l'année 2023 ;
  - 52 semaines / an
  - Du lundi au vendredi de 7h00 à 21h00
  - Samedi de 8h00 à 18h00
  - Dimanche fermé (sauf jours fériés) ;
  - Jours fériés : de 9 h à 19 h.
  - Le dimanche étant un jour férié, il n'y a pas de service de transport ce jour-là, sauf pour les longs week-ends, les dimanches et lorsque le dimanche est un jour de congé (c'est-à-dire le jour de l'An, le dimanche de Pâques, la fête des Mères, la fête des Patriotes, la fête des Pères, la Saint-Jean, la fête du Canada, la fête du Travail, l'Action de grâce, le jour de Noël).
- Que le village de Brome accepte les frais requis de :
  - - 3.25\$/passage partout sur le territoire
  - - 6.50\$/passage pour Granby/Cowansville/Bromont/Sutton
  - - 8.75\$/passage pour Magog
  - - 34,00 \$/passage pour Sherbrooke
  - - 30,00 \$/ pour un carnet de 10 coupons de 3,25 \$
- Les accompagnateurs devront payer le même montant que l'utilisateur (sauf pour les accompagnateurs obligatoires et les voyages à Sherbrooke)
- Que les voyages à Magog et Sherbrooke sont pour des raisons médicales seulement
- Que la conseillère Pat Panasuk soit nommée représentante du village de Brome au conseil d'administration de TAPNI.

ADOPTED

8  
ADMINISTRATION FINANCIÈRE

8.1  
COMPTES PAYABLES  
DÉCEMBRE 2022  
Résolution 2023-169

Supplier	Description	Amount
BCAS	Loyer moitié de novembre 2022	316,18
BCAS	Loyer décembre 2022	632.36
Ent R Cherrier	Collecte et transport des ordures, recyclage et compost	4 163.90
Exc David Cooke	Pelle et transport (chemin Stagecoach)	1 408.44
Gaumont & Associés	Services professionnels	85.31
Gestim	Inspection municipale du 20 novembre au 17 décembre	1 871.33
Home Hardware	Achats des bacs	851.88
Infotech	Achat des heures du support technique	2 540.95
Infotech	Achat fournitures (envelopes)	187.41
Papeterie Cowansville	Fournitures de bureau	260.81
Québec Municipal	Abonnement 2023-2024	178.21
Renald Meunier Inc	Épandage calcium liquid	5 746.87
RIGMRBM	Mise en décharge et traitement du compost	480.55
Ville de Sutton	Intervention-SSI 23/11/22 – 322 Stagecoach	538.68
Ville de Sutton	Intervention-SSI 16/11/22 – 63 Warehill	634.71
<b>TOTAL</b>		<b>19 897,59\$</b>

PROPOSÉ par le conseil Christopher Whitehead, appuyé par le conseiller Michael Allnutt  
ET RÉSOLU QUE le paiement des comptes payables d'un montant de 18 724,20\$ soit approuvé par les présentes.

La différence entre le montant total des comptes à payer qui s'élève à dix-neuf mille huit cent quatre-vingt-dix-sept dollars et cinquante-neuf cents et le paiement réel approuvé au montant de dix-huit mille sept cent vingt-quatre dollars et vingt cents est la suivante :

Les deux factures de la Ville de Sutton seront payées dès que nous aurons reçu plus d'informations concernant les détails de chaque facture. La directrice générale a demandé ces informations à la ville de Sutton.

ADOPTED

9  
QUESTIONS DIVERS

9.1

---

10  
DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Un de nos résidents a déclaré que les services offerts par la Coopérative de soutien à domicile du Pays des Vergers sont très bons. Ils sont efficaces et très attentionnés.

---

11  
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Larry Royea et appuyé par le conseiller Michael Allnutt que la séance soit levée à 19h53

---

William Miller  
Maire

---

Gail Côté  
Directrice générale et greffière-trésorière